

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Ed.-Prop.: La Cie d'Imprimerie GUAY-GODBOUT.

Rédigé en Collaboration

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an \$1.00
Six mois 0.50
Pas d'abonnement pour moins de six mois

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par ligne 10cts
Insertions subséquentes 5ct
Tarif spécial pour les annonces à long termes

Avis de décès, mariages ou naissances... 50cts

Adresse Postale

Chicoutimi, P.Q.

CHICOUTIMI 18 JANV 1900

PENSEES

L'homme vraiment patient n'examine point qui l'accuse, si c'est son supérieur, son égal ou son inférieur, un homme de bien ou un méchant.

Que peut contre vous un homme par des paroles ou des outrages? Il se nuit plus qu'à vous, et, quel qu'il soit, il n'évitera pas le jugement de Dieu.

Le développement de Chicoutimi et la Classe Agricole

Les cultivateurs qui environnent Chicoutimi comprennent que le développement de notre ville est d'une grande importance pour eux. Il y a quelques années, nos cultivateurs recevaient moins qu'aujourd'hui de l'industrie laitière et en outre avaient beaucoup de misère à vendre la plupart de leurs autres produits. Le développement de notre ville, l'augmentation de la population de Chicoutimi, a fait que la consommation est aujourd'hui beaucoup plus grande et nos cultivateurs vendent facilement leurs produits à Chicoutimi, marché facile et à proximité de leurs fermes.

S'imaginer-t-on ce qu'il en serait si la ville prenait encore une expansion double de ce qu'elle est aujourd'hui. Outre l'augmentation de sa population, nos communautés religieuses qui font déjà une consommation énorme de produits agricoles, auraient plus de membres, plus de bouches à nourrir, ne prospéreraient pas seules mais feraient encore prospérer le producteur.

Et le cultivateur serait appelé à donner à la ville le double de ce qu'il lui fournit aujourd'hui. On vend déjà tout ce que l'on produit et comme il n'y a guère plus de colonisation à faire, à part quelques rares parties de terrains, il faut en conclure que le cultivateur serait obligé de doubler sa production, ferait par conséquent plus d'argent.

En travaillant au développement de Chicoutimi, on travaille donc en même temps au développement et à la prospérité

de l'agriculture et c'est là ce qui explique tout l'intérêt que les cultivateurs portent à Chicoutimi, à ses industries, aux hommes qui en favorisent le développement, et voient d'un si mauvais œil la lutte ridicule qui leur est faite.

Ils comprennent que l'on fait d'une pierre deux coups en doublant la population de la ville qu'ils alimentent et ils s'intéressent à notre prospérité. Cette antipathie qui existait autrefois entre la ville et la paroisse est disparue complètement et nous avons lieu de nous en réjouir.

ACTUALITES

Le Comte d'Ava, âgé de 36 ans, fils aîné de Lord Dufferin, ancien gouverneur du Canada, vient de succomber aux blessures qu'il avait reçues à la dernière bataille de Ladysmith.

On annonce que le gouvernement fédéral donnera cette année une prime de \$100 aux propriétaires de fromageries qui organiseront dans leurs fabriques des chambres de maturation. Jusqu'ici, ce bonus n'était offert que pour les beurrieres.

Les anglais ont au-dessus de 100,000 hommes et 25,000 chevaux en Afrique. Dans un mois, il y aura encore 60,000 hommes de plus. Les boërs ne peuvent évidemment résister longtemps à de telles forces, malgré toute la bravoure que ce petit peuple déploie.

La Semaine Religieuse, la Vérité et la Semaine Commerciale de Québec conservent l'attitude qu'elles ont adoptée au commencement de la guerre.

Le deuxième contingent a été l'objet d'une brillante ovation à Québec mardi, avant son départ pour l'Afrique.

Lord Strathcona, haut-commissaire canadien à Londres, veut envoyer à ses frais personnels un troisième contingent canadien qui se composerait de 400 hommes triés dans les prairies de l'Ouest. Ce serait une dépense d'un million de piastres.

Le parlement fédéral s'ouvrira le 1 février. La session devra être très intéressante.

Ce matin, une jolie fête religieuse a lieu à Ste-Anne. Sa Grandeur Mgr Labrecque fait la bénédiction de nouveaux autels. M. l'abbé Alfred Tremblay a donné le sermon.

La convention annuelle de l'Ordre des Forestiers Canadiens aura lieu à Sherbrooke en mars prochain.

La Cour Chicoutimi, déjà si

puissante et qui reçoit toutes les semaines de nouvelles applications, enverra plusieurs délégués, qui soumettront d'importants projets à la Convention.

La Société de Colonisation aura son assemblée annuelle samedi, au bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Québec & Lac St-Jean.

On agit au Lac St-Jean la question d'obtenir du gouvernement local une subvention pour le bateau à vapeur construit par M. Ferdinand Larouche et qui n'a pas été terminé. Ceci permettrait de donner un excellent service au Nord du Lac St-Jean.

La pulpe est à l'ordre du jour. Une nouvelle compagnie, dont M. Cajetan Vézina est l'un des promoteurs est en voie de formation à Hébertville et St Jérôme, aux fins de construire un grand moulin sur l'un des tributaires du Lac St-Jean.

Jamais encore la coupe du bois n'a été aussi abondante que cette année dans notre région.

Un Syndicat important se forme pour exploiter la Seigneurie de Portneuf et y faire de la pulpe. Récemment, les intéressés qui sont américains, sont venus à Québec et y ont rencontré leur agent à Portneuf, M. Edmond Tremblay, afin de se renseigner sur la valeur de leurs limites. Ils sont retournés aux Etats-Unis où ils doivent s'entendre avec leurs associés et se proposent de revenir à Portneuf aussitôt que la navigation leur permettra de traverser le fleuve en yacht.

Une soirée intéressante

Tous les amis des bonnes œuvres connaissent le dévouement des Révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, qui reçoivent depuis quelques années les petites orphelines et les élèvent avec la plus grande sollicitude. Une quarantaine de ces jeunes enfants trouvèrent sous ce toit hospitalier de secondes mères et les bienfaits d'une éducation chrétienne supérieure.

La semaine prochaine, mercredi, le 24 courant, à 7 heures précises, il y aura une soirée dramatique, callistémique et musicale au profit de l'Orphelinat. Le public, les amis de cette communauté qui fait tant de bien dans notre ville, sont priés d'aller encourager les jeunes novices, qui nous promettent d'être bien intéressantes, de faire rire et pleurer tout à la fois.

L'ouverture de la séance a été fixée à sept heures précises, vu le jeune âge des fillettes appelées à en faire les frais.

DERNIERES NOUVELLES

LA GUERRE

LA SESSION PROVINCIALE

On a entretenu hier de grandes inquiétudes à Londres au sujet de Buller dont on n'avait pas de nouvelles depuis plusieurs jours.

Ce matin, on apprend que Buller s'est emparé de Spearman's farm, quinze milles à l'ouest de Colenso et que Warren a traversé la rivière Ikichance à 5 milles plus haut. Ceci a rassuré l'opinion publique.

Le bureau de la guerre a décidé d'envoyer encore cinq bataillons d'infanterie en Afrique.

Methuen bombarde la position des boërs.

Gatacre a fait une reconnaissance autour de Molteno.

French tire du canon de temps à autre sur les boërs à Rensburg.

Le Colonel Plummer avec 2,000 hommes marche pour aller délivrer Maf king, par voie de Basutoland.

Les manufacturiers de bois du Michigan demandent au gouvernement un tarif de prohibition contre tout le bois canadien. Le cabinet de Washington a considéré la demande hier et l'a rejetée.

La session provinciale a été ouverte aujourd'hui.

Le discours du trône assure la reine de la loyauté de la Province de Québec et espère que la paix sera bientôt rétablie en Afrique.

Le gouvernement se félicite de l'état financier de la province établi par le surplus nominal des recettes sur les dépenses.

Il annonce que le règlement des comptes entre la Province de Québec, celle d'Ontario et le Dominion, est en bonne voie.

Le gouvernement annonce en outre des mesures pour encourager la fabrication de la pulpe et du papier dans la province, des lois consolidant l'acte des licences, l'hygiène public, les compagnies manufacturières et minières.

L'adresse a été proposée par M. Champagne seconde par M. Weir à la Chambre. Au Conseil, elle a été proposée par l'hon. M. Lanctôt secondé par l'hon. M. Ward.

L'Industrie Laitière

AU LAC ST-JEAN

En avril 1894, le directeur de notre journal, adressant la parole à une convention agricole convoquée par M. Girard, à Chambord disait :

"Le développement de l'industrie laitière dans nos comtés est prodigieux. Le comté de Chicoutimi a produit en 1890 \$51 000, en 1892, \$72,000 et en

AYEZ POUR LA VALEUR DE VOTRE ARGENT ET FUMEZ

A FUMER



A CHIQUER

1/5 de livre pour 5 cents !!

CONSERVEZ LE COUPON QU'IL Y A DANS LE PAQUET

IL A DE LA VALEUR

Bureau : 22 RUE ST-PIERRE QUEBEC

1893 \$90,000. Au Lac St-Jean en 1892 \$40,000 et en 1893 \$55,000. DANS CINQ ANS notre production s'élèvera à 300,000.

Il y a eu CINQ ANS en avril dernier que nous avons prononcé ces paroles. Nous sommes à calculer ce que l'industrie laitière a rapporté en 1899. Nous avons établi que le comté de Chicoutimi a produit pour près de \$160,000 de fromage et beurre en 1899. Etablissons maintenant ce que l'industrie laitière a rapporté au Lac St-Jean et nous verrons si notre prédiction de 1893 s'est réalisée.

Normandin

La belle paroisse de Normandin possède une beurrerie dont les messieurs Poirier sont propriétaires. M. J-B Carbonneau est le secrétaire de la fabrique. Cette année, elle a rapporté aux patrons le joli montant de quatre mille piastres. Voici les noms des patrons de cette fabrique.

MM. Idas Boulianne, J-B Carbonneau F. Cossette, David Paquin, Jos. Hébert, Pierre Boulet, Alph. Bélanger, N. Picard, H. Hamel, N. Piquette, Ernest Frigon, Phil. Frigon, F. Fortin, etc., etc. Il y a en tout 60 patrons.

Fabrique St-Méthode

La fromagerie de cette paroisse appartient à M. Joseph Potvin, aussi propriétaire d'une autre fabrique à St-Félicien. Le

fabricant est M. A. Bellemare et le secrétaire M. Napoléon Gandrault. Le président du comité est M. Al. Hébert.

Le montant d'argent produit par la fabrique est de \$2 300. Les patrons sont MM. E. Langevin, A. Jobin, G. Guénard, A. Gerviel, A. Richard, J. Robarge, O. Painchaud, P. Doucet, Z. Giguère, F. Bary T. Levêque, A. Provancher, A. Guillaume et J. Villeneuve.

St-Méthode est une paroisse qui se distingue plus particulièrement par sa grande production de foin. Le plus petit cultivateur récolte jusqu'à 5 et 6 mille bottes de foin. Les pâturages sont aussi superbes.

On signale particulièrement M. Alcide Hébert qui est un cultivateur modèle et fait beaucoup d'argent à la fabrique. Les étrangers qui visitent sa ferme en sont émerveillés.

St-Félicien

La fabrique de M. Joseph Potvin à St-Félicien est aussi importante; ouverte le 19 juillet et seulement elle a rapporté \$1,700 aux patrons dont voici les noms. Le fabricant est M. Alfred Cosset, de Normandin et le secrétaire M. Joseph Leclerc.

MM. Anselme Beaudoin, président, Achille Tremblay et Elzear Lachance, membres du comité et MM. Edouard Girard, Vital Lachance, Joseph Bouchard, Alfred Drolet, Ferdinand Tremblay, Michel Gagnon,

Johnny Gagnon, Zéphirin Verreault, Eusèbe Simard, Joseph Lavertu, William Simard, Alfred Perron, Louis Bouchard, Joseph Simard, V. Simard, C. Simard, R. Simard, E. Simard, A. Lavertu, E. Lavigne, A. Guay T. Simard, D. Leclerc, O. Côté, C. Lemieux.

Ces patrons sont très encouragés et satisfaits de cette nouvelle fabrique qui se trouve dans un bon centre.

Fabrique Albert Naud

Nos amis de St-Félicien ont eu, aux débuts de l'industrie laitière, bien des difficultés à vaincre. On se rappelle encore à St-Félicien de toutes ces misères et difficultés qui ont fait tant de bruit jusqu'au moment où M. Albert Naud a doté la paroisse de cette belle fromagerie qu'il a depuis combinée en beurrerie fromagerie.

M. Naud rend hommage aux patrons de la fabrique qui l'ont secondé dans ses efforts et qui l'ont encouragé de toutes leurs forces dans l'établissement, le maintien et le développement de son industrie. Il rend aussi hommage à l'école d'industrie laitière dont il est l'un des élèves et qui lui a donné l'expérience d'un fabricant modèle, donnant la plus entière satisfaction à ses patrons, à tel point que ceux-ci ont signé un contrat de 12 ans avec M. Naud. Il y a quelques années, la fabrique de St-Félicien rapportait \$2,500. Cette

année, elle a donné, malgré l'établissement d'une deuxième fabrique dans la paroisse le joli rendement de \$7 200.

Nos félicitations aux propriétaires et patrons de cette florissante fabrique.

—COMPAGNIES—

D'ASSURANCES

PUISSANTES SUR LE FEU ET LA VIE
Liverpool London & Globe

Royal d'Angleterre
Vie Equitable

Phoenix of London
Commercial Union.

ET AUSSI—

PIANOS, HARMONIUM
LAVIGNE

JO-ED SAVARD,
AGENT.

18, 8, 99.

MAISON DE PENSION

EMILE SIMARD

Cette maison de pension est située à proximité du débarcadere des chars et des bateaux, a été réparée à neuf, et a subi toutes les améliorations, modernes tels que: bains, closet patentes superbe parterre, salles d'échantillon, etc., etc.

J'invite mes amis ainsi que les touristes en général, car rien n'est négligé pour donner tout le confort désirable.

EMILE SIMARD.

27, 4, 99, 1 an.

CONFISERIE HAMEL

POUR LES FTS

Jouets de toutes sortes, depuis
continus jusqu'à \$5.00

**CARTES DE NOEL ET DU
JOUR DE L'AN**

Le plus grand assortiment de bon-
bons de la ville

BONBONNIERES

Pâtisseries de premier choix.
ANTOINE HAMEL,

Confiseur

1 nov. 99.

Cartes d'affaires

PEINTRE

JOS. MOISAN

PEINTRE-DECORATEUR

RUE RACINE, Ancien poste de E.-X. Tar-
divel, s'occupe de tout ouvrage tels
que : peinture, décoration, et tapissage.

ARCHITECTE

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE et Evalueur, No 293
Rue Beaud, près de la Basilique de
Notre-Dame.
1, 11, 98.

AVOCATS

L.-G. BELLÉY, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : Rue Racine, Chi-
couteau. Suit toujours le terme d'été
d'hiver.

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : en face du Bureau
de Poste, rue Racine, Chicoutimi

J.-A.-S. LAPOINTE, L. L. L.

AVOCAT

BUREAU : Rue Racine, Chicoutimi, au
pied de la côte Beaud.
28, 9, 99.

NOTAIRE

DAVID MALTAIS, N. P.

NOTAIRE. Bureau : Rue Cartier, Chi-
couteau.

NOTAIRE.—M. O. Bossé notaire. Bureau
chez M. Benjamin Levesque.
Résidence : à la pension J.-A. Claveau.
27, 10, 98.

ISRAEL DUMAIS

NOTAIRE à Roberval. Agent d'immu-
bles et Prêts et Placements. Argent à
prêter à six par cent.
20 oct. 98.

MEDECINS

L.-E. BEAUCHAMP

MÉDECIN. Consultation de 9 hrs a. n.
à 4 hrs p. m. Rue Racine, Chicoutimi

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi Spécialité : Vo-
itures de toutes sortes.

VETERINAIRE

T.-R. DUCHESNE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE. Rue Racine
Chicoutimi. Spécialité : Maladies des
voies respiratoires.

MOTEL * * * * *

* * **CHICOUTIMI**

Cet hôtel nouvellement bâti
sur un site magnifique, dans
un quartier des plus fashiona-
bles de la ville, en face du Cha-
teau Saguenay, à proximité de
chars et du bateau, vient de su-
bir les améliorations les plus
modernes et offre aux voya-
geurs et au public en général
tout le confort désirable.

LES PRIX SONT TRÈS MODÉRÉS
Excellente cuisine, service
parfait.

BAR

Le propriétaire est heureux
d'annoncer au public la réou-
verture de sa bar qu'il a organi-
sée sur un excellent pied. On y
trouvera vins, liqueurs et ciga-
res de premier choix.

CHAMBRES

Il y a actuellement 54 cham-
bres pour pensionnaires, y com-
pris chambres pour salon et
chambre à fumer, toutes éclair-
ées à l'électricité.

JOS. NERON,

Propriétaire

10, 5, 99, 1 an.

NOUVELLE ANNONCE

Intéressante pour les culti-
vateurs et le public en gé-
néral.

M. THOMAS PERRON est heureux de fa-
re connaître au public qu'il a obtenu l'agen-
ce des **CELEBRES INSTRUMENTS ARA-
TOIRES**, de la maison **BEAUCHEMIN &
FILS**, de Sorel ; de la maison **LAMOTHE**
de St-Ours, P. Q. et de la **MANUFACTURE
DE JOLIETTE**.

Venez voir la nouvelle machine à faire
LES RIGOLÉS

Ces instruments et machines sont tous de
première qualité et vendus à d'excellentes
conditions.

MOULIN à BATTER des plus perfectionnés
VOITURES !! VOITURES !
BUGGY à DEUX ROUES ; Buggy à
QUATRE ROUES ; VOITURES DE TOUTES
SORTES.

Toujours en mains : Un assortiment de
plus complets et des mieux choisis de **PO-
LES DE CUISINE, POLES DE SALLS ; POLES
DE BUREAUX** etc., etc.,

BOUTIQUE DE FORGE

M. Perron s'occupera aussi, comme par le
passé, à sa nouvelle boutique de forge, qu-
est des mieux outillée, du serrage de che-
vaux et de toutes sortes d'ouvrages dans ce
domaine.

THOMAS PERRON,

Forgeron et Agent Général
RUE RACINE, CHICOUTIMI.

Porte voisine de chez MM. Tanguay
Petit

ED. LEMIEUX

BUREAU : Au second étage de
la Banque Nationale, rue Ra-
cine

Agent des grandes Compagnies
Anglaises suivantes contre
le FEU et la Foudre

LA NORTH BRITISH MERCANTILE "
L'IMPERIAL ET L'ATLAS "

Contre la VIE et les ACCI-
DENTS

LA MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE CO.

AUSSI :

Secrétaire-Gérant de la Com-
pagnie de **PRETS** et **PLACE-
MENTS** de Montréal.

ARGENT A PRETER

Lots à bâtir à vendre à termes
faciles.

Une terre de 300 acres à ven-
dre à des conditions excep-
tionnellement avanta-
geuses pour une grande famille.

30, 1, 98

P. COLOZZA

**Fournitures pour Char-
rons et Forgerons**

Peintures, Fer, Charbon, etc.

Charbon : \$8.00 la chaudronne
Fer : 2 cts la livre ; par gros-
ots, 1.85 le 100 livres.

On trouvera toujours à ce ma-
gasin un assortiment complet
de bijouteries, montres, horloges,
argenteries, etc.

COLOZZA,
RUE RACINE.

1 mai 97.

VENTE IMPORTANTE DE Marchandises Sèches

Nous offrons notre important
stock récemment importé de
marchandises de première clas-
se à une immense réduction.

**AUSSI CADEAUX POUR LES
FETES DE NOEL ET DU
JOUR DE L'AN**

P.-H. BOILY

1 juin 98

USE EDDY'S Matches

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Montmagny

SIEGE PRINCIPAL LEVÉ

PRÉSIDENT **P.-T. LEGARE** SEC TRÉS **GEO. DEMERS**

Manufacturier

Courier

TARIF SPÉCIAL

POUR MAGASIN ET BOUTIQUE

AD. TREMBLAY

AGENT CHICOUTIMI

GEO. TANGUAY Quebec

BUREAU : 48 RUE ST-PAUL

MAGASIN : 33 et 35,

34 et 36 RUE ST-ANDRÉ

**Quais Rue Dalhousie
et St-André**

Farine, Grains, Lard,

Poisson, Huiles Etc.

BOIS DE PULPE

Importante délégation auprès de l'hon. M. Parent

L'hon S.-N. Parent, commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec, au Bureau du gouvernement, à Montréal a reçu une importante délégation des commerçants de bois de pulpe et des fabricants de papier.

Les commerçants de bois de pulpe de la Province, disent, en résumé, que le déboisement des terres de la Province de Québec es fait rapidement sans profit proportionnel pour le pay. Afin d'arrêter cet état de choses, de protéger nos forêts, et d'encourager l'industrie nationale de la fabrication du papier, le gouvernement devrait fixer sur la coupe du bois de pulpe un droit uniforme de \$1.90 par corde. Dans le cas, cependant, où cette pulpe serait employée ou transformée en papier, ici, dans le pays, le droit serait réduit, par un privilège spéciale, de \$1.50 la tonne, le droit dans ce cas ne devant, en conséquence, pas être plus élevé que le droit actuel.

A l'heure qu'il est, le droit général sur la coupe du bois de pulpe est porté uniformément à 40 cents par corde, que cette pulpe soit exportée ou non aux Etats-Unis. Les fabricants de papier du pays croient que c'est une injustice que l'on commet envers eux d'abord, qui ont à souffrir de la concurrence américaine, et envers la Province de Québec qui pourrait, ou retirer un revenu plus considérable, ou bénéficier de nouvelles industries nationales de pulpe.

Si l'idée émise par la délégation prévalait, les commerçants de pulpe ou de bois de pulpe paieront \$1.90 de droits, lorsque cette pulpe devra être exportée aux Etats-Unis, tandis qu'ils ne paieront que 40 cents lorsque la fabrication ou transformation devra se faire au pays.

L'honorable M. Parent croit que ce principe est excellent. Naturellement, il ne peut se prononcer ouvertement avant d'avoir discuté la question avec ses collègues.

Déjà l'honorable commissaire des terres de la Couronne, a eu il y a une quinzaine de jours, une conférence avec les marchands de bois, de pulpe et industriels d'Ottawa, à ce sujet, et il a recueilli des informations précieuses qui lui serviront, à lui et à ses collègues, dans la discussion de ce projet important.

BARGAIN ! BARGAIN !

A des prix défiant la compétition.

TELS QUE :

SUCRE, OIGNONS,

HUILE, SIROP,

POMMES, PATATES,

CHOUX, THE, OIGNONS, Etc.

Une visite est sollicitée

ANDRE HARVEY,

Avenue Bégin

14, 12, 99.

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que Raymond F. Préfontaine, avocat, Conseil de la Reine, maire de la Cité de Montréal, Joseph Alexandre Camille Madore, avocat, Conseil de la Reine, Auguste Real Angers, marchand, Octavien Rolland, manufacturier, Jérémie Louis Décarie, avocat, Alcide Beauvais, courtier, James Louis Warren, médecin, Joseph Alphonse Drouin, avocat, tous des cité et district de Montréal, et Paul Vilmond Savard, avocat, de la ville de Chicoutimi, dans le district de Chicoutimi et John Warren, marchand de la Pointe à Pic, dans le district de Charlevoix, s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant en compagnie eux et ceux qui s'adjoindront à eux, sous le nom de "The Labrador Electric Light & Power Company" pour les fins suivantes :

1. Acquérir et développer des pouvoirs d'eau sur la rivière Malbaie, dans la province de Québec ; d'acheter et d'exproprier des terrains nécessaires pour construire et mettre en opération des travaux pour produire l'électricité pour lumière, chauffage et pouvoir pour la distribuer et vendre, et pour construire, exploiter et louer des chemins de fer et tramways électriques dans les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, d'acquérir, construire et maintenir des travaux d'électricité, d'acquérir, construire et maintenir des aqueducs dans les dits comtés ;

2. Le droit de faire des affaires de manufacture de pulpe et papier dans toutes ses branches ; d'acheter, vendre des limites a bois, et en faire le commerce ; d'ériger et construire des moulins a scie, de manufacturer le bois et faire le commerce de bois dans toutes ses branches, de bâtir, construire et mettre en opération pour ces sortes d'affaires, des bateaux à vapeur, des barges et autres vaisseaux ; de bâtir, ériger, construire et vendre ou louer des maisons, hangars, magasins pour ses em-

FONDERIE DE PLESSISVILLE

F. HURTUBISE, GERANT

MANUFACTURIER DE TOUTES MACHINES MUES PAR LA VAPEUR ET PAR EAU

MATERIELS COMPLET POUR MOULIN ET MANUFACTURES

INSTRUMENTS ET USTENSILES DE BEURRERIE ET FROMAGERIE

ARTICLES POUR CHARRON ET FORGERON

WILFRID RATTE.

AD. TBEMBLAY,

Agent

Ag'n'

LAC ST-JEAN

CHICOUTIMI ET SAGUENAY.

ployés et autres, et de faire en général les affaires de marchands et commerçants de provisions et des marchandises de toutes sortes ; d'emprunter de l'argent et le garantir sur des débentures portant hypothèque ou autrement ; d'augmenter le fonds social de la compagnie et le pouvoir de faire et offrir toutes choses qui peuvent être nécessaires aux dits objets.

Daté à Montréal, ce vingt sept décembre. 1899.

DROUIN & LAMARCHE

Solliciteurs des Requéants

PUBLIC NOTICE is hereby given that Raymond F. Préfontaine, advocate Queen's Council, Mayor, of the City of Montréal, Joseph Alexandre Camille Madore, advocate, Queen's Council, Auguste Real Angers, merchant, Octavien Rolland, manufacturer, Jérémie Louis Décarie, Advocate, Alcide Beauvais, broker, James Louis Warren, physician, Joseph Alphonse Drouin, advocate, all of the city and district of Montréal, and Paul Vilmond Savard, advocate, of the town of Chicoutimi, district of Chicoutimi & Saguenay, and John Warren, merchant of the Pointe a Pic, in the district of Charlevoix, will apply to the legislature of Québec, at its next session, for an act to incorporate themselves in a company, and those who may joint them under the name of "The Labrador Electric Light & Power Company", for the following intentions :

1. Acquire and develop water powers on the Murray Bay ri-

ver in the province of Quebec to purchase and expropriate lands necessary to build and put in operation works to produce electricity for lighting, heating and power, to distribute and sell it, and to build, work and rent electric tramways and railways in the counties of Charlevoix, Chicoutimi and Saguenay, to acquire, build and maintain electrical works, to acquire, build and maintain aqueducts in any of the said counties ;

2. The right to do business of manufacturing pulp and paper in all its branches ; to purchase sell and de la in timber limits and timber and to erect and construct saw mills, and to carry on the manufacture of lumber and conduct the business of lumbering in all its branches ; to build, construct and operate in connection with its business steamboats, barges and other vessels ; to build erect, construct and sell or lease dwelling houses, stores and shops to its employees and others ; to operate and carry on the business of general store keepers and dealers in supplies and general merchants ; to borrow money and to secure the same by mortgage debentures or otherwise and to increase the capital stock of the company, and with power to do and acquire all things necessary for the aforesaid purposes.

Dated at Montréal, this twenty seventh day of December one thousand eight hundred and ninety nine.

DROUIN & LAMARCHE,

Sollicitors for Applicants.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE LA PREMIERE DIVISION DU COMTE DU LAC ST-JEAN

Avis public est par les présentes donné, par C. David Ouellet, secrétaire-trésorier, que les terrains ci dessous seront vendus à l'enchere publique, dans la salle des sessions de la dite Municipalité de Comte à Hébertville, mercredi le septieme jour du mois de mars prochain à dix heures de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales et scolaires auxquels ils sont affectés, ainsi que les frais et dépenses encourus.

DESIGNATION DES BIENS-FONDS

MUNICIPALITÉ	CANTON	RANG	LOT OU PARTIE DE LOT	NOS DES LOTS	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT DU POUR TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRE
Hébertville Village			Emplace.	156	Rev. Feu T. Garneau	\$ 6 64
do Paroisse	LaBarre	RRE	3	31, 32 et 33	Damase Bernier	35.22
do do	Navy	1e Es	1	16	François Brisson	1.22
do do	LaBarre	3e Es	1	10	David McNicoll	17.13
do do	do	1e ou	2	8 et 9	L.-A. Langlais	27.24
St Joseph d'Alma	Isle d'Alma	5e	1	12	B.-A. Scott	
do do	do	3e	3	34, 35 et 36	B.-A. Scott	8.62
do do	do	5e	1	8	L.-A. Langlais	10.51
do do	do	5e	2	6 et 7	Johnny Morel	11.15
do do	do	5e	2	1 et 2	Joseph Lessard	9.64
do do	Signay	7e	1	35	Charles Tremblay	9.96

Donné a Hébertville ce 5 janvier 1900.

(Vraie copie)

C.-DAVID OUELLET.

Sec.-Trés.

C.-DAVID OUELLET,

Sec.-Trés. C.C. 1e Div. C. Lac St-Jean.

NOTES LOCALES

Personnels

Les R^{év}. M. Mathias Tremblay, curé du Sacré-Cœur, est à Chicoutimi.

Nous avons eu dimanche la visite de M. le notaire Mercier, de St-Michel de Bellechasse.

M. Henri Carrier, de Lévis, était aussi à Chicoutimi dimanche.

M. David Thibault, de Québec, agent de la maison Kyle, Cheesbrough est au Château.

MM. Etienne Coulombe de St-Gédéon, David Jobin et Ferdinand Larouche, de St-Henri de Tullion, sont à Chicoutimi.

M. Robert, agent financier d'importantes institutions européennes, était à Chicoutimi dimanche dans le but de proposer à la Compagnie de pulpe la négociation des débentures qu'elle entend mettre sur le marché pour la construction de son nouveau moulin.

M. Hurtubise, le gérant de la fonderie de Plessisville, était à Chicoutimi samedi. M. Hurtubise voyage dans l'intérêt de sa compagnie qui a plusieurs contrats importants au lac St-Jean et dans notre comté. Entre autres, l'important contrat des tuyaux et turbines de la manufacture de Jonquière.

Elections municipales

Nos élections municipales ont été très paisibles à la paroisse cette année.

M. Thomas Villeneuve, a été réélu et M. Frs Bassard, cultivateur, du rang St-Paul, qui a déjà occupé un siège au conseil pendant longtemps, remplace M. Jos. Rivierin, désireux de se retirer.

Transactions importantes

La Cie de Pulpe a acheté la propriété de M. Louis Himbault, dans la ville, au pris de \$5,400. La Cie inonde une partie de cette propriété et offre le reste, environ 70 acres de terre en bel état de culture, en vente. Au besoin, la compagnie pourra acquérir et vendre en même temps 50 acres en sus. Ces 50 acres seraient détachées de la ferme de M. Geo. Rivierin, que M. J.-D. Guay achète personnellement, au prix de \$4000.

Cette ferme de 120 acres est située à proximité des moulins de pulpe, et des moulins Price et constitue une belle acquisition, probablement même une spéculation, car elle est à vendre à meilleur marché que la Compagnie ne l'a payée.

Conférence

Jendredi dernier, répondant à une invitation officielle qui lui avait été faite par les principaux citoyens de Laterrière, M. J.-D. Guay donnait une conférence dans cette paroisse.

Cette conférence avait été annoncée en chaire par M. le curé Marceau et fut précédée d'une grande messe, recommandée par le cercle agricole.

M. Guay a été l'objet d'une réception des plus flatteuses. Le curé, le R^{év}. M. Marceau et tous les cultivateurs de la paroisse

se avec leurs épouses et en bien des cas, avec leurs enfants, assistaient à la conférence, qui a été présidée par le préfet du Comté, M. Basilique Gautier.

M. J.-A. Côté, artiste-photographe, a profité de cette circonstance pour photographier l'église de Laterrière, le presbytère, la résidence du préfet et du président du Cercle, M. Louis Maltais, le curé, les membres du Conseil et les membres du Cercle agricole.

Affaires municipales

Le nouveau rôle de perception, imposant 50 cents de taxes sur la propriété foncière est en force depuis quelque temps déjà.

Le printemps dernier, le rôle général, qui doit être fait en mai, n'a été fait que pour 29 cents, afin d'attendre le nouveau rôle d'évaluation qui n'était pas prêt et qui accusait une augmentation considérable dans la valeur de la propriété foncière. Si le rôle eût été fait en mai pour 80 cents, beaucoup de nouvelles propriétés n'auraient pas été taxées. On n'a donc fait alors qu'un rôle de perception pour 29 cents et avec le nouveau rôle de 50 cents, la taxe de l'année représente un montant de 79 cents dans la piastre.

A St-Ambroise

Le R^{év}. M. Lemieux, curé de Ste Anne, est allé ces jours derniers à St-Ambroise et y a fait le choix du site de la nouvelle église. Il a été décidé, et tous les intéressés ont approuvé la chose, de construire la vieille église au même endroit que l'ancienne, ce qui permet de détacher de la paroisse de Ste-Anne la partie qui est située sur les deux côtes de la rivière Shipshaw.

Une requête est à se signer pour obtenir du gouvernement local la construction d'un pont sur la rivière Shipshaw, à l'endroit appelé "La Cruche."

La charte

Le projet d'amendement à la charte, tel qu'approuvé par le conseil, a été déposé à Québec, lundi dernier, par le maire.

Cert copies extra en seront imprimées et distribuées aux contribuables avant même que le projet ne soit soumis à la chambre.

Il est fort probable que le conseil de ville, en février prochain, sera en état de donner d'importants contrats pour le charroiyage de la pierre destinée à améliorer nos rues. Cette pierre sera probablement trouvée dans la ville même, si des arrangements peuvent être faits avec quelques propriétaires de superbes carrières dans le centre de la ville.

La ville achètera un concasseur avec l'aide du gouvernement local qui paie la moitié des machines à chemins. La pierre, charroyée et cassée, ce lui coûterait bien meilleur marché et on espère que l'on sera prêt à donner ces contrats en février, particulièrement dans ce but.

M. Xavier Duchêne, après avoir vendu ces jours derniers le chargement de chevaux que nous avons annoncé la semaine dernière, est reparti hier matin.

M. Duchêne ira cette fois à lieu même de production et arrivera dimanche ou mardi soir avec un nouveau chargement de chevaux remarquables. M. Duchêne est comme on le sait en société avec M. Ag. Lepage, de St-Alphonse.

Nos annonces

A remarquer cette semaine deux nouvelles annonces, l'une de la Compagnie d'Assurance de Montmagny et l'autre de "La Fonderie de Plessisville".

Nous avons bien hâte de recevoir notre machine à composer et de faire subir à notre journal des améliorations qui s'imposent.

NAISSANCES

L'épouse de M. Adélard Maltais, du rang St-Joseph a donné le jour à un garçon. Parrain et marraine, M. Joseph Maltais et Melle Georgienne Larouche.

En cette ville, dimanche, le 14 courant, l'épouse de M. Adélard Leclerc, une fille.

MARIAGES

Un joli mariage a été célébré dimanche l'après-midi, dans l'église de St-Alphonse.

M. Chs. J. B. Fortin, industriel de Jonquière, conduisait l'autel, demoiselle Marie-Léda Bouchard, institutrice, fille de M. Michel Bouchard de St-Alphonse. M. le notaire Tremblay servait de témoin au mariage et M. Bouchard remplissait les mêmes fonctions auprès de sa fille. L'heureux couple est parti le même soir, pour un voyage de noces à Fall River E. U. et Montréal. M. et Mme Fortin ont reçu un grand nombre de cadeaux de la part de leurs amis.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

M. Honoré Proteau, voyageur de commerce pour la maison LaLiberté, de Québec, a épousé en cette ville le 14 courant, Melle Alice Simard, fille de M. Emile Simard, mesureur de bois, de cette ville.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple, parti dimanche soir en voyage de noces.

FEU MGR D. RACINE

Jendredi, 25 du courant, à 9 1/2 hrs. on chantera à la Cathédrale le service annuel de feu Monseigneur D. Racine.

UN BELLE FERME

30 VACHES A LAIT

Par suite de l'achat que je viens de faire de nouvelles propriétés agricoles dans la ville de Chicoutimi, j'offre en vente la belle ferme que je possède dans le rang St-Thomas, avec ou sans le roulant, au goût de l'acheteur. Le roulant se compose de 30 vaches de choix, plusieurs chevaux et tous les instruments agricoles.

Pas besoin d'argent comptant l'acheteur offre des garanties.

J. D. GUAY

AVIS

Avis est par le présent donné que la Ville de Chicoutimi s'adressera à la législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir la passation d'un acte à l'effet d'amender sa charte concernant les perceptions des taxes, la publication des avis publics, les soumissions pour travaux publics, les taxes d'affaires et personnelles, les taxes sur les encanteurs, hôteliers, marchands de fonds de banque, les taxes sur les animaux, la prescription des dettes municipales, le rôle d'évaluation, un emprunt de \$30,000 pour fins municipales la rectification du règlement No 130 passé le 27 décembre 1899, et d'autres fins.

Signé, L. ALAIN avocat

EXTRAIT DU LIVRE D'ACHAT

FARINE

1896	3 567
1897	7 324
1898	10 996
1899	13,950

Cote, Boivin & Cie

Chicoutimi

GAS ST-LAURENT

PLOMBIER,
FERBLANTIER,
GAZIER ET COUVREUR

SPECIALITE POUR LE POSAGE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

A Air chaud,
A la vapeur,

Et à Eau Chaude
AUSI: ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'ARTICLES DE FERBLANTERIE ET GRANIT A DES PRIX DEFIAANT LA COMPETITION.

ATELIERS: RUE RACINE CHICOUTIMI



APPAREILS DE PLOMBERIE LES PLUS MODERNES ET HYGIENIQUES.

FOURNITURES ET INSTALLATION D'ECLAIRAGE

AU: GAZ ACETYLENE

VOTRE PATRONAGE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITE ET MERCE

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN ACHETANT DIRECTEMENT

par le seul représentant pour Québec et le district des manufactures suivantes :

THE CUNNEY FOUNDRY CO
OTTAWA

FOURNAISES ET RADIATEURS

A eau chaude, air chaud et va-

lues, etc.

THE PEDLAR METAL ROOFING CO, OSHAWA

Plafonds d'acier,

1000 patrons différents.

ion de pierre, brique, bar-

reau, etc.

CANADIAN ASBESTOS CO
MONTREAL

Les enduits "Asbestic" à l'é-

preuve du feu.

Couverture de toits en amian-

te.

Amiante en feuille, en ciment,

etc.

GIBBS FIXTURES WORKS
PHILADELPHIA

Gazelliers et électroliers, de tout

les patrons et finis.

Article de plomberie, manteaux de cheminée, tuiles, etc.

L.-HARRY GAUDRY,

Agent en gros, 101 Rue St-Jean, Québec
2, 1, 98

J.-B. RENAUD & C^{ie}

NEGOIANTS EN GROS

**FARINES, GRANS, MOULEES,
LARD, SANDOUX, SEL.**

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

126-140 RU ST-PAUL

QUEBEC

Juin 99.

TABAC EN FEUILLES

WALKER

M. DROUIN FRERES & C^{ie}

52 RUE ST PAUL QUEBEC

Messieurs,

NOUS CERTIFIONS PAR LA PRESENTE QUE TOUTE NOTRE
TE VOUS A ETE VENDUE, DURANT PLUSIEURS ANNEES, ET
QUE NOUS N'EN AVONS VENDU A AUCUNE AUTRE PERSONNE ;
POUR N'AVONS PAS NON PLUS DONNE A QUI QUE CE SOIT L'AUTO-
RISATION DE SE SERVIR DE NOTRE nom POUR LA VENTE DE CE
TABAC. VOUS ETES les seuls A QUI IL SOIT PERMIS DE SE
SERVIR DE CETTE MARQUE, PAR UNE permission spé-
ciale des planteurs, M.D. WALKER SONS, WAL-
BERTVILLE, ONTARIO.

VOS TOUS DEVOUÉS,

WALKER SONS.

Defiez-vous des imitations !!!

Boites a beurre et a fromage

Tous ceux qui désirent le bois ou boites à beurre et à fro-
mage peuvent se les procurer en s'adressant à la manufacture de

ALFRED CODBOUT

AUSSI :

BOIS DE CHARPENTE ET MENUISERIE,
OUVERTURES, MOULURES ET PRÉPARATION DE BOIS

MEUBLES DE TOUTES SORTES

L.-E. GUAY, agent pour la vente des boites à beurre et à fromage.
21, 12, 99.

MCCORMICK !



MOISSONNEUSES MCCORMICK

C'est la REINE des moissonneuses, couverte de médailles remportées aux différentes
expositions du monde entier.

CULTIVATEURS ! CULTIVATEURS !

Avant d'acheter vos instruments aratoires, voyez les agents de la MCCORMICK qui
vous exhiberont ces machines et vous en feront connaître les prix et les conditions qui sont
des plus avantageuses.

J.-B. CLAVEAU & FRERE

AGENTS GENERAUX

DES MACHINES AGRICOLES MCCORMICK

RUE RACINE — — — — — CHICOUTIMI

Près du pont de la Rivière-aux-Rats.

20, 4, 99

NOUVELLES MARCHANDISES

**Achetées et vendues à des prix sans
précédent**

LES DEPARTEMENTS des
Robes, Manteaux et Chapeaux
renferment les dernières mo-
des Anglaises et Françaises.
La confection dans ces dé-
partements se fait sous la sur-
veillance de personnes de
la plus haute expérience.

DEPARTEMENT DES MES-
SIEURS
SPÉCIALITÉ
Dernières nouveautés en
Tweeds pour pantalons et
pour complets.
NOUVELLES ÉTOFFES
POUR PARDESSUS
ETC., ETC.

LE DEPARTEMENT DES
TAPIS, PRELATS, RI-
DEAUX, ETC., EST
TELLEMENT CONSIDÉRA-
BLE QU'IL EST RECON-
NU COMME LE PLUS
IMPORTANT DE LA
VILLE.

5 Par cent d'escompte au comptant

Glover, Fry & C^{ie}

4 et 6 rue de la Fabrique, QUEBEC

ENTREE
DEPARTEMENT EPI-
CERIES, FERRONNE-
RIES et LIBRAIRIE.
Rue Racine

**Voulez-
vous vi-
vre bien et
à bon mar-
ché ?**

C'EST ICI QUE
VOUS TROUVE-
REZ LES MEIL-
LEURES PROVI-
SIONS DE LA
VILLE

J.-I. MORIN
Magasin a depar-
tements

Le magasin le plus
complet de la ville

CHAUSSURES

FERRONNERIES

ENTREE
DEPART MENT MAR-
CHANDISES ET
CHAUSSURES

Que désirez vous,
mesdames et mes-
sieurs ?

Il ne manque rien
ici. Nous avons les
plus belles marchan-
dises de la ville.

Draps de coton, de
Moscou, Beaver noir
pour pardessus.

Les tweeds à ha-
billements les plus
recherchés de la vil-
le. Les étoffes à robes
les plus à la mode.

Belles fourrures
pour dames et mes-
sieurs.

Nous achetons au
comptant, à bon
marché.

Disposition intérieure du magasin de J.-I. MORIN

17, 11 98.

SAINT ZANOBB

Une Inscription gravée sur une pierre incrustée sous les fenêtres du palais Altoviti, et la colonne de la place du Dôme, communément appelée la colonne Saint-Jean, parce qu'elle est voisine du Baptistère, constatent les deux plus grands miracles qu'ait accompli saint Zanobbi, évêque de Florence : l'un pendant sa vie, l'autre après sa mort : l'un l'an 400, l'autre l'an 428.

Saint Zanobbi naquit non seulement d'une famille patricienne de Florence, mais encore qui avait la prétention de descendre de Zénobie, reine de Palmyre, qui vint à Rome sous le règne de l'empereur Aurélien. Saint Zanobbi était donc non seulement de race noble, mais encore de race royale.

Il avait vingt ans à peu près lorsque la grâce le toucha. Il alla trouver le saint évêque Théodore, qui l'instruisit dans la foi du Christ, et lui donna le baptême en présence de tout le clergé florentin. Cette conversion, pour laquelle saint Zanobbi, n'avait pas demandé le consentement de sa famille, irrita fort son père Lucien et sa mère Sophie, qui menacèrent le neophyte de leur malediction, mais saint Zanobbi, en entendant cette menace, tomba à genoux, priant Dieu d'éclairer ses parents comme il l'avait éclairé lui-même ; et Dieu, miséricordieux, pour eux comme pour lui, se manifesta si visiblement à leur esprit, qu'accomplissant eux-mêmes l'action qu'ils avaient blâmée dans leurs fils, ils vinrent à leur tour trouver l'évêque Théodore, des mains duquel ils eurent le bonheur de recevoir tous deux le baptême.

Saint Zanobbi devint favori de l'évêque, qui le fit successivement clerc chanoine et sous-diacre. Bientôt sa réputation de piété et son amour du prochain se répandirent tellement qu'on venait le consulter de toutes les villes d'Italie sur la voie la plus certaine à suivre pour gagner le ciel ; et ses discours étaient si simples, sa morale si évangélique, ses conseils si selon le cœur de Dieu, que chacun s'en retournait émerveillé de tant d'humilité jointe à tant de sagesse.

Sur ces entrefaites, l'évêque Théodore mourut ; et quoique saint Zanobbi eût trente-deux ans à peine, il fut immédiatement promu à l'épiscopat. Il est vrai que la réputation de saint Zanobbi était si grande, que saint Ambroise vint de Milan à Florence pour le visiter, et prendre sur lui, disait-il, des exemples de sainteté.

Saint Damase régnait en ce même temps à Rome. Il entendit parler des mérites de saint

Zanobbi, et le voulut voir. Il l'invita donc à se rendre près de lui : et saint Zanobbi, en fils soumis, s'empressa d'exécuter cet ordre et de se rendre aux pieds de Sa Sainteté Saint Damase récompensa la prompt obéissance de saint Zanobbi en le nommant un des sept diacres de l'Eglise romaine.

Dieu ne tarda point à permettre qu'une preuve éclatante que cet honneur n'était point immérité parût au jour. Un jour que le saint pontife, en compagnie de son diacre Zanobbi, se rendait à Sainte-Marie au delà du Tibre, où Sa Sainteté devait dire la messe ce jour-là, il arriva que le préfet de Rome, dont le fils était tombé en paralysé, et avait épuisé, sans guérir, tout l'art des médecins pensa qu'il ne lui restait d'espérance que dans un miracle et fut illuminé de cette idée que ce miracle saint Zanobbi le pouvait faire. Il vint donc l'attendre sur son passage, et, tombant à ses pieds les larmes aux yeux, il le supplia au nom du Seigneur de rendre la santé à son fils. Humble et modeste comme il était, saint Zanobbi se refusa, déclarant qu'il se regardait comme trop insuffisant et trop indigne pour que Dieu daignât accomplir un miracle par ses mains. Mais le préfet insista tellement, que saint Zanobbi pensa qu'une plus longue résistance serait un doute de la puissance de Dieu, puisque Dieu se manifeste qui il lui plaît, par les grands comme par les petits, par les dignes comme par les indignes. Il suivit donc le pauvre père et encouragé par le souverain pontife lui-même, il s'agenouilla près du lit du malade, resta longtemps les mains jointes, les yeux au ciel, et absorbé par une profonde prière ; puis, se relevant, il traça du bout du doigt le signe de la croix sur le corps du malade, et le prenant par la main ;

« Jeune homme, dit-il, si la volonté de Dieu est que tu te lèves et que tu guérisses, lève-toi et sois guéri. »

Et le jeune homme se leva aussitôt et alla se jeter dans les bras de son père à la grande admiration du peuple, du clergé et du pontife, qui, à partir de ce moment, commencèrent à regarder Zanobbi comme un saint ; opinion qui lui valut d'être envoyé par le pape à Constantinople pour combattre les hérésies qui commençaient à s'élever dans l'Eglise.

Dieu avait donné à Zanobbi le don des miracles, et par conséquence, l'avait fait participant à sa nature divine. Aussi Zanobbi, pensant que mieux valait combattre les hérétiques par les faits que par les paroles, et que les yeux sont plus promptement convaincus que les

oreilles, débuta par se faire amener deux possédés que tous les médecins avaient inutilement tenté de guérir et tous les prêtres vainement essayés d'exorciser. Mais Zanobbi eut à peine prononcé le nom de Jésus à leur oreille et fait le signe de la croix sur leurs corps, que les démons s'envolèrent en jetant un grand cri, et que les possédés, à jamais délivrés de la possession, tombèrent à genoux et rendant grâce au Seigneur.

Un pareil début, comme on le pense bien, répandit le nom de Zanobbi dans toute l'Eglise et parmi tout le clergé de Constantinople. Depuis le temps des apôtres les miracles devenaient rares, et il était évident que ceux à qui Dieu en conservait le don étaient ses serviteurs bien aimés. Chacun s'empressa donc d'écouter les paroles de l'évêque de Florence ; et l'hérésie, qui avait commencé de montrer sa tête au milieu de la sainte Eglise, disparut, sinon pour toujours, du moins momentanément.

Mais le moment approchant où Notre Seigneur Jésus Christ allait permettre que la sainteté de Zanobbi éclatât dans tout son jour, en lui donnant l'occasion de faire un miracle pareil à celui qu'il avait fait lui-même en ressuscitant la fille de Jaire chez les Geraséniens, et le frère de Marthe à Bethanie.

Zanobbi était revenu de Florence après son voyage d'Orient, et continuait à la gloire de Dieu et à la propagation de sa renommée, de rendre la vue aux aveugles, la raison aux possédés et le mouvement aux paralytiques, lorsqu'une femme française qui allait à Rome avec son fils pour accomplir un pèlerinage promis, fut forcée de s'arrêter à Florence, le jeune homme fatigué du voyage, était trop souffrant pour continuer son chemin.

Cette femme était une sainte créature, pleine de foi et de piété ; elle entendit parler des grandes vertus de Zanobbi et voulut le voir. Zanobbi fut pour elle ce qu'il était pour tous, le consolateur et le soutien des affligés, et la pèlerine reconnut facilement que l'esprit de Dieu était dans cet homme. Aussi quelque amour qu'elle eût pour son fils, dont la santé allait toujours s'affaiblissant, lorsque le saint lui eût donné le conseil de continuer son chemin vers Rome et de laisser son enfant à Florence, elle obéit aussitôt, recommanda le jeune homme aux soins et aux prières du saint évêque, embrassa l'enfant, et partit, quoique, sentant son cœur croître de moment, l'enfant la suppliait de rester.

Le pauvre petit ne se trompait pas ; le germe de la mort

était en lui, et il allait jour déperissant, appelant sans cesse sa mère et répondant par ce seul cri : Ma mère ! ma mère au secours des médecins et aux exhortations du saint évêque. Aussi, soit qu'il fut condamné soit que cette douleur de se trouver seul dans une ville inconnue empirât encore son état son mal fit des progrès si rapides, que quinze jours après le départ de sa mère il expira en l'appelant et en demandant à Dieu de la revoir une fois encore. Mais Dieu, qui avait d'autres projets sur lui, ne le permit pas.

Le jour même de sa mort, et comme des mains étrangères venaient de rendre au pauvre le trépas des derniers devoirs, sa mère, revenue de Rome, rentra à Florence pleine de joie du bon et pieux voyage qu'elle avait fait, et pleine d'espérance de retrouver son enfant guéri.

Elle s'achemina donc rapidement vers sa demeure. Mais sans savoir pourquoi, à mesure qu'elle approchait, elle sentait son âme se serrer. A quelques pas de la maison, elle rencontra deux femmes qu'elle connaissait, et qui, au lieu de lui féliciter de son bon retour, continuèrent leur chemin en détournant la tête. Au seuil de la porte, elle sentit une odeur d'encens qui l'épouvanta malgré elle ; un instant elle demeura immobile et se demandait si elle devait aller plus avant. Enfin, jugeant que le mal le plus terrible qu'elle pouvait éprouver était l'angoisse qui lui brisait l'âme, elle s'élança dans la maison, monta rapidement l'escalier, et, trouvant toutes les portes ouvertes, elle se précipita dans la chambre de son enfant en criant à son tour : Mon fils mon fils !

L'enfant était couché, les cheveux couronnés de fleurs, tenant des mains une palme et de l'autre un crucifix : et comme il était mort sans agonie, on eût dit tout simplement qu'il dormait.

La mère le crut aussi, ou plutôt elle essaya de le croire. Elle se jeta sur son lit, serra l'enfant dans ses bras, baisant ses yeux fermés et sa bouche froide et lui criant de s'éveiller et que c'était sa mère qui revenait auprès de lui pour ne le plus quitter. Mais l'enfant dormait du sommeil sans réveil, et ne répondit pas.

Alors le Seigneur permit que le cœur de la mère, au lieu de se livrer au désespoir, s'ouvrit à la foi ; elle se laissa glisser du lit mortuaire, et tombant sur ses deux genoux : Domine, Domine, s'écria-t-elle comme les sœurs de Lazare, si fusses-tu *fluit meus non fuisset mortuus* c'est-à-dire : Seigneur, Seigneur, si tu avais été ici, mon enfant ne serait pas mort.

Puis alors on eut le revint. Comme à ses cris maternels les voisins (étaient accourus, et que l'appartement commençait à se remplir de monde, elle se retourna vers les assistants et demanda si personne parmi eux ne pouvait lui dire où était saint Zanobbi. Tous lui répondirent d'une seule voix que, comme on célébrait ce même jour la fête des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, l'évêque était avec tout son clergé occupé de célébrer l'office divin à l'église de Saint-Pierre-Majeur; située hors les murs, après il reviendrait sans doute à l'église de Santa-Reparata, aujourd'hui le Dôme.

Aussitôt, avec cette foi qui soulève les montagnes, elle leva ses regards au ciel, adressa sa prière à Dieu, et l'on remarqua qu'à mesure qu'elle priait les larmes se séchaient dans ses yeux, et que le calme reparaisait sur son visage; puis, la prière finie, elle se releva, prit son fils contre sa poitrine, et s'avançant vers la porte:—Place, dit-elle, à l'enfant qui va ressusciter!

On la crut folle et on la suivit.

Alors elle s'avança par les rues de Florence; et, arrivée à la via Borgo degli Albizzi qui elle aperçut saint Zanobbi revenait processionnellement avec tout son clergé. Elle s'engagea aussitôt dans la rue, suivie d'une multitude de peuple presque aussi grande que celle qui suivait l'évêque, et l'ayant rencontré juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui le palais Altoviti, elle déposa l'enfant devant lui, et se jetant à ses pieds.

—O saint homme du Seigneur! s'écria-t-elle, les joues livides, les cheveux épars et la voix pleine de larmes;—ô miséricordieux évêque! ô père des pauvres! ô consolateur des affligés! tu sais que dans la perte des choses humaines là est la plus grande douleur où était la plus grande espérance et le plus grand amour. Or, toute mon espérance, tout mon amour, je les avais mis dans cet enfant que voilà la mort à mes pieds. Que voulez-vous donc que devienne une mère quand son enfant unique est mort? N'oubliez donc pas que c'est par votre conseil que j'ai continué mon voyage vers Rome, que vous m'avez dit de laisser cet enfant entre vos mains, et que je l'y ai laissé. Et à cette heure, comment me rendez-vous mon enfant? Vous le voyez, saint homme de Dieu, mort, mort! Priez donc Dieu de renouveler pour moi le miracle qu'il a fait pour la fille de Jaire et pour le frère de Marthe et de Madeleine. Je crois comme ces saintes femmes croyaient; j'ai dans l'âme

la même foi qu'elles avaient dans l'âme. Dites donc les paroles saintes je suis à genoux, je crois, j'attends.

Et la pauvre mère le vit en effet vers le ciel des yeux si pleins d'espérance que tout le monde pleurait autour d'elle en voyant une profonde douleur jointe à une si pieuse croyance.

Quant à saint Zanobbi, il s'était arrêtée comme stupéfaite d'un pareil espoir et dans l'humble doute toujours que le Seigneur daignât se servir de lui pour accomplir de si grandes choses. Mais tout le peuple, qui lui avait déjà vu faire tant de miracles, se mit à crier, partageant la confiance de la mère:

—Ressuscitez l'enfant, saint évêque, ressuscitez-le.

Alors saint Zanobbi s'agenouilla, et, avec des larmes d'une dévotion profonde, il demanda à Dieu de permettre que le ciel s'ouvrit et laissât tomber sur le fils de cette pauvre femme la rosée de sa grâce. Puis cette prière terminée, il fit le signe de la croix sur le corps de l'enfant, le souleva dans ses bras et le déposa dans ceux de sa mère.

La mère jeta un grand cri de joie et de reconnaissance: l'enfant venait de rouvrir les yeux puis le dernier mot qui était sorti de sa bouche en sortit encore le premier, et l'enfant s'écria:—Ma mère!

Aussitôt tout le peuple se mit à louer Dieu, disant: *Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum, et laudabilis, et gloriosus in saecula, qui per sanctos mirabilia operari non cessas.* C'est à-dire sois: béni, ô Dieu de nos pères! sois béni et loué dans tous les siècles, toi qui ne cesses d'opérer des miracles par l'intermédiaire de tes saints (A suivre)

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné que la compagnie de pulpe de Jonquières incorporée par Lettres Patentes, s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir un acte spécial dans le but d'augmenter, confirmer et compléter les pouvoirs à elle conférés et accordés par les dites Lettres Patentes; d'obtenir le pouvoir d'exproprier et acquérir les terrains avoisinants et situés sur les bords de la Rivière aux Sables et le lac Kénogami, dans le comté de Chicoutimi, et à l'embouchure de la rivière Chicoutimi dit comté; construire des digues et jetées pour exploiter les pouvoirs hydrauliques de la dite Rivière aux Sables dans toute sa longueur; de construire ériger et maintenir des réservoirs et digues pour augmenter les dits pouvoirs hydrauliques; d'augmenter son capital social et d'emprunter sur des hypothèques au autrement, acquies des propriétés immobilières et des limites à bois dans les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean, construire des usines pour et manufacturer la pulpe dans les dits endroits, et en faire le commerce dans toutes ses branches, d'obtenir les pouvoirs s'y rattachant et d'autres fins.

Chicoutimi, 16 janvier 1900.
SAVARD & SAVARD
Procureurs des Requérants
18 1 19 1fs.

Vente par le Shérif de Chicoutimi

No 485.

Pierre Desbiens, contre
Eugène Desbiens

Un emplacement étant le numéro vingt-deux E, du quatrième rang du canton de Jonquières, d'après le plan et le lieu de renvoi officiels du cadastre du dit canton de Jonquières, contenant dix huit perches en superficie, avec bâtisse.

Pour être vendu à la porte de l'église, de la paroisse de St-Dominique de Jonquières, le vingt quatrième jour de janvier courant, à 11 heures de l'avant midi.

Chicoutimi, 15 janvier 1900.

O. Bossé,

Shérif.

18, 1, 1900. 1 fs.

No 3311

Ulric Tessier, es-qualité
contre J.-E. Alfred Dubuc.

es-qualité.

Un certain terrain faisant partie du lot numéro dix neuf du deuxième rang Nord-Est du canton de Chicoutimi suivant la division primitive, située du côté Ouest et Nord-Ouest de de la rivière du moulin, lequel terrain est maintenant désigné au plan et au livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Chicoutimi sous les numéros 19, A 2; 19 B 2, moins la partie Est appartenant à J.-D. Guay; 19 C 2; 19 D 2; 19 E 2; 19 F 2; 19 G 2; 19 I 2; 19 J 2; 19 K 2; 19 L 2; avec bâtisses.

Pour être vendus au bureau du sousigné, au palais de justice, à Chicoutimi, le vingt cinquième jour du mois de janvier courant, à onze heures de l'avant midi.

Chicoutimi, 16 janvier 1900.

O. Bossé,

Shérif.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
L. OCTAVE COUTURE,
St G. deon Lac St-Jean,
Insolvable.

Le sousigné vendra à son bureau, 44 rue Dalhousie Québec, l'actif de cette succession.

SAMEDI LE 27 JANVIER 1900
à 11 heures A. M.

- A.—Fonds de Commerce, \$1,273.90
- B.—Crédits, 1,556.00
- C.—Roulant, 1 cheval voitures, 149.00
- D.—Un emplacement étant le lot No 10 B du rang X du canton Signai, avec maison et magasin?
- E.—Tous les droits du failli sur le lot 18 et moitié sud du lot No 19 du 3ème rang du Township Taillon.
- F.—La bâtisse d'un moulin à scie.

La vente se fera pour chaque item séparément.

Le magasin sera ouvert jeudi le 25 courant pour inspection du stock.

Conditions de paiement: Comptant.

V.-E. PARADIS,

Curateur.

PETITES ANNONCES

VENDRE.—Le célèbre cheval "Malto" reproducteur Normand avec tous les certificats d'enregistrement. A toujours obtenu les premiers prix à toutes les expositions. A des conditions favorables. S'adresser à

ANTHIME LAROCHE,
Rivière-du-Moulin

16, 11, 99. 2 ms.

A CÉLÈBRE "DAWES."—M. Edmond Claveau informe le public qu'il a pris l'agence de la célèbre bière "Dawes" de Montréal, universellement connue du public, et qu'il est prêt à remplir les commandes qui lui seront faites.

La bière sera livrée à domicile sur la plus grande célérité et exactitude.

Pour les commandes s'adresser par téléphone à la pension Claveau ou au propriétaire, M. Edmond Claveau, qui demeure dans l'ancienne maison de M. William Boly au pied de la côte Bossé.

4.5, 99. 1 an.

LOUER.—Quatre magnifiques bureaux trois simples et un double, chauffés à l'eau chaude, et très convénables pour hommes de profession.

LA BANQUE NATIONALE

POUR CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS.—Médailles et Petits Chapelots de St Antoine, Timbres-poste oblitérés. Ecrivez à l'Agence de l'Ecole apostolique de Bethléem, No. 153 rue Shaw, Montréal, P. Q. 23, 2, 92. 1 an.

MAISON DE PENSION.—M. Xavier Leclerc informe le public qu'il vient d'ouvrir l'hôtel ci-devant occupé par M. Joz. Neron. Pension de première classe et bonnes chambres à des prix modérés, aussi remises et écuries.

X. LECLERC dit FRANÇOIS
Propriétaire.

18, 5, 99. 1 an.

VENDRE.—Pour la saison d'été, lait de vache canadienne enregistrée et des œufs frais, aussi glace de première qualité livrée à domicile.

Les commandes reçoivent une prompte exécution.

Tous ceux qui me doivent sont priés de venir régler incessamment.

2, 19.

DORILLAS AUPRIN



COMMENÇANT DIMANCHE, le 10 Décembre, 1899 les trains voyageront comme suit:

DÉPART DE CHICOUTIMI

POUR ROBERVAL ET QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct, mercredi et vendredi, arrivant à Roberval à 12.15 P. M., et à Québec à 9.50 P. M.

7.00 P. M.—Express direct, dimanche seulement, arrivant à Roberval à 11.00 P. M., et à Québec, à 8.50 A. M. (Lundi.)

DÉPART DE ROBERVAL

POUR QUEBEC

10.10 A. M.—Express direct—mercredi et vendredi arrivant à 9.50 P. M.

9.05 P. M.—Express direct, dimanche seulement arrivant à 8.50 A. M. (Lundi.)

POUR CHICOUTIMI

3.50 A. M.—Express—le dimanche seulement, arrivant à 8.00 A. M.

5.00 P. M.—Express—mardi et jeudi, arrivant à 9.10 P. M.

DÉPART DE QUEBEC

POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI

7.30 A. M.—Express direct (avec char pour Roberval le mardi) mardi et jeudi arrivant à Roberval à 6.55 P. M., et à Chicoutimi à 9.10 P. M.

6.30 P. M. Express direct (avec char pour Roberval le samedi) samedi seulement, arrivant à Roberval à 5.35 et à Chicoutimi à 8.00 le dimanche matin

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Exco. lentestes à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRA. TIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie au Terminal rue St-André à ALEXANDRE HARDY agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT,

Secrétaire en Chef

Québec, 4 Décembre 1899.